

Conseil d'établissement

Réunion 2023-2024-05

Date : Le mardi 14 mai 2024



Heure : À 19 h

Endroit : Salon du personnel de l'école des Écrivains

Procès-verbal

Personnes présentes :

Mesdames Catherine Bégin, Marie-Ève Côté, Christine Pinard, Nathalie Duchesne, Marie-Hélène Roy, Nancy Flamand, Valérie Demers, Nadine Vézina, Geneviève Fortin-Boudreault, Messieurs Sylvain Bilodeau et Rainaldo Bertolini.

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
M. Bilodeau salue les membres et vérifie le quorum.
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 
M. Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils souhaitent faire des ajouts ou des corrections à celui-ci.
Mme Marie-Ève Côté propose l'adoption de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité CE: -23-24/45
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MARS 2024 
M. Bilodeau s'assure auprès des membres que le procès-verbal est conforme aux échanges.
Mme Valérie Demers propose l'adoption du procès-verbal.
Adopté à l'unanimité CE: -23-24/46
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2024
Mme Bégin dépose un complément au texte des règles de conduite afin de rendre plus explicite la directive du ministre concernant les cellulaires à l'école. L'ajout se lirait ainsi : L'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels, incluant la montre intelligente, est interdite par les élèves sur le terrain de l'école, dans les locaux de l'école et dans les zones communes (ex. : service de garde, corridors, toilettes), sauf lorsque cette utilisation est requise par l'état de santé d'un élève ou par les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Cette utilisation devra être indiquée au plan d'intervention de l'élève.

* Les écouteurs personnels pourraient être permis dans un cadre pédagogique pour utilisation avec les appareils appartenant à l'école.

Dans l'éventualité où cette directive ne serait pas respectée :

L'appareil pourrait être confisqué selon les modalités suivantes :

- 1re fois : L'appareil sera confisqué et sera remis à l'élève en fin de journée.
- 2e fois et les suivantes : L'appareil sera confisqué et un parent devra venir le chercher.

Si l'élève refuse de remettre son appareil ou ne collabore pas avec l'adulte, des mesures disciplinaires seront prises selon les règles en vigueur.

Mme Nathalie Duchesne propose l'ajout de cette directive aux règles de conduite.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/47

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

6. POINTS DE DÉCISION OU DE CONSULTATION

6.1 Listes de fournitures et factures aux parents 24-25

Mme Bégin présente les différents documents et explique les changements observés. Elle répond aux questions des membres. Les listes ont été harmonisées par degré scolaire. Mme Bégin explique que les coûts chargés aux parents peuvent varier entre les enfants d'un même groupe de l'adaptation scolaire étant donné que l'enseignement est individualisé. Toutefois, le total pour un enfant demeure en respect des normes établies.

Mme Geneviève Fortin-Boudreault propose l'approbation des listes de fournitures et des factures aux parents.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/48

6.2 Financement du spectacle au service de garde

Mme Nancy explique les diverses activités pour financer les coûts en prévision du spectacle de fin d'année.

Invitation des parents pour un déjeuner au service de garde et collecte au chapeau à la fin du spectacle.

Monsieur Rainaldo Bertolini propose l'approbation des modalités de financement proposées.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/49

6.3 Planification des journées pédagogiques au service de garde 24-25

Mme Nancy explique les activités prévues pour les journées pédagogiques de l'an prochain. Elle répond aux questions.

Mme Marie-Hélène Roy propose l'approbation de la planification des journées pédagogiques pour l'an prochain.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/50

6.4 Sortie (s) culturelle(s) et activités éducatives

- Sortie à la piscine Jos-A. Lachance, classe de 1^{er} cycle le 18 juin pm.
- Bénévolat au CHLSD de Ste-Monique tel qu'approuvé par courriel en amont de la rencontre pour des élèves du service de garde. Les sorties sont prévues pour le jeudi 9 mai et le jeudi 13 juin. Il y aura également une sortie pour aller faire du dessin et des casse-têtes avec ces mêmes personnes âgées.
- Visite Éducazoo pour les élèves des classes Petit Prince.

Mme Christine Pinard propose l'approbation des activités déposées, et ce, sans frais aux parents.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/51

6.5 Consultation des élèves

Mme Bégin reçoit les recommandations des membres en lien avec la consultation des élèves. Une rencontre avec le comité de vie étudiante est prévue le jeudi 16 mai. Elle partagera les objets de consultation et les membres du comité pourront sonder les élèves de leur classe associée. Pour les petits, des grands pourront les aider et les questions sont ajustées selon leur âge.

Des membres se questionnent le respect, la façon de se parler et de s'adresser aux gens... Le vouvoiement existe dans plusieurs établissements scolaires, mais n'est pas en vigueur chez nous. Les membres échangent sur le sujet, les conventions sociales et le civisme.

Mme Nancy Flamand propose l'approbation de l'objet de consultation des élèves et les modalités pour le faire.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/52

6.6 Changement à l'horaire 21 juin 2024

Mme Bégin demande aux membres la possibilité de faire un horaire continu pour la dernière journée de classe. Les élèves vivront la fête de fin d'année et mangeront avec leur classe.

Monsieur Sylvain Bilodeau propose l'approbation de ce changement à l'horaire pour la dernière journée d'école.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/53

6.7 Activité de reconnaissance pour les membres du conseil d'établissement

Il est proposé de faire appel au traiteur Le Truffé pour le souper avec les membres pour la dernière séance du conseil le 11 juin. Il est prévu de débiter plus tôt, soit à 18 h 30.

Mme Roy propose l'adoption de l'utilisation des sommes du budget de fonctionnement du conseil pour la tenue de cette activité de reconnaissance.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/54

6.8 Mesures préventives pour la sécurité des élèves au service de garde

Mme Flamand explique les mesures de sécurité qui répondent aux directives du CSSC.

Monsieur Rainaldo Bertolini propose l'adoption des mesures préventives avec les ajouts faits par Mme Flamand.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/55

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

7.2 Mot de la responsable du service de garde

Mme Flamand demande d'avoir l'autorisation pour les élèves de 3^e à 6^e année qui font du théâtre, du « cheerleading » et de la danse de quitter à 13 h le 14 juin afin d'aller faire la répétition générale à l'école secondaire la Camaradière.

Mme Demers propose d'accepter la modification d'horaire le 14 juin pour ces élèves.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/56

Les URBAINCULTEURS : le dossier est remis à la prochaine année scolaire. Il y a du nouveau personnel et notre demande avait été mise aux oubliettes! Le comité de l'engagement communautaire fera le nettoyage de la plate-bande en avant de l'école tous les mercredis à l'heure du midi.

Lors du dernier tournoi de hockey, nos deux équipes sont revenues avec la bannière des champions!

7.3 Mot de la direction

Mme Bégin souligne que des médailles de persévérance scolaire seront remises au spectacle de musique, celui-ci est prévu le 30 mai et des olympiades seront aussi organisées en juin. Une révision du plan de lutte doit être faite, avant la fin de l'année, avec les composantes de dénonciation des violences à caractère sexuel.

Lors de la prochaine rencontre, les sujets suivants seront à l'ordre du jour, soit le budget, le bilan du CE, le plan de lutte et le dépôt du plan action.

7.4 Mot de la présidence

M. Bilodeau explique, comme chaque année, le président doit produire un rapport de l'année. Il en fera l'écriture dans les prochains jours et il sera acheminé aux membres par la suite.

7.5 Mot du représentant au comité de parents

La dernière rencontre s'est tenue il y a deux semaines. Madame Christine Pinard fait un résumé de la rencontre. Mme Pinard partage la dernière consultation faite au comité de parent. Le sujet concernait la révision de la politique relative à l'organisation des services EHDAA.

8. AUTRES POINTS

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le 11 juin 2024 à l'école des Écrivains à 18h30.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Bilodeau propose la levée de l'assemblée à 20h15.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/57

Nancy Flamand, secrétaire